



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Programme triennal d'immobilisations

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 7 juillet 2026 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval et webdiffusée, sera adopté le *Programme triennal d'immobilisations* pour les années 2027, 2028 et 2029.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le *Programme triennal d'immobilisations*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 23 juin 2026.

Le directeur général adjoint et trésorier,

(s) Patrick Quirion

Patrick Quirion, OMA, FCPA

Publication : Site Web de la Ville de Sainte-Julie le 23 juin 2026.